

RAPPORT DE GESTION DU COMITÉ DIRECTEUR

**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DIMANCHE 25 JANVIER 2026**

SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31.08.2025



COMITÉ
RÉGIONAL
OCCITANIE

RAPPORT GENERAL

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ASSOCIATION

– Activité

Le total des produits et ressources de l'exercice s'élèvent à 911 203 €

Dont les principaux sont :

. Ventes diverses	715 €
. Bien et service (loc copieur, Formations, Stages de gymnastes	230 678 €
. Subventions	121 710 €
. Reprise amort et rembt divers	39 866 €
. Cotisations licences	385 702 €
. Autres produits partenariat	115 220 €
. Autres produits financiers	1 971 €
. Subventions virées au compte de résultat	10 627 €
. Produits exceptionnels sur opération de gestion	4 714 €

Pour un montant de charges de

908 718 €

Provenant essentiellement de :

. Achats, variation de stocks et autres achats	43 516 €
. Autres achats et charges externes	371 659 €
. Impôts et taxes, salaires et charges	339 262 €
. Subventions accordées	86 052 €
. Amortissement et provisions	35 794 €
. Autres charges	24 296 €
. Charges exceptionnelles	8 139 €

Soit un excédent de

2 485 €

Commentaire de gestion

Exercice clos le 31 août 2025

1 - Activité et situation générale

Analyse générale de l'exercice

L'exercice clos au 31 août 2025 correspond à une année d'activité complète pour le Comité Régional Occitanie de Gymnastique, marquée par une organisation soutenue des compétitions des formations et actions régionales, en cohérence avec les missions du Comité.

Les comptes annuels traduisent une activité globalement maîtrisée, avec un niveau de produits et de charges cohérent avec l'intensité de l'activité observée sur l'ensemble de l'exercice.

2 - Analyse du compte de résultat

a - Produits de l'exercice

Les produits de l'exercice sont principalement constitués des subventions d'exploitation, des ressources issues de l'activité du Comité Régional, ainsi que des produits liés à l'organisation des formations, des compétitions et actions sportives.

Leur niveau permet d'assurer le financement des missions courantes du Comité et traduit une relative stabilité des ressources institutionnelles.

Une attention particulière devra être portée à l'évolution des subventions. En effet, celles-ci ne sont pas appelées à augmenter, ce qui impose d'intégrer les orientations fédérales et de poursuivre les actions de diversification des ressources.

b - Charges de l'exercice

Les charges sont majoritairement composées de frais d'organisation des compétitions, de charges externes (déplacements, hébergement, restauration, prestations), ainsi que de charges liées au fonctionnement courant du Comité.

L'évolution des charges est directement liée au volume d'activité de l'exercice,

c - Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice fait ressortir un excédent de 2485 euros, traduisant une gestion globalement équilibrée.

Ce résultat permet de conforter les fonds associatifs et de préserver la capacité du Comité à poursuivre ses actions dans la durée.

3 - Analyse de la structure financière

Situation patrimoniale et trésorerie

Le bilan au 31 août 2025 fait apparaître une situation financière saine. La trésorerie disponible demeure suffisante pour couvrir les engagements à court terme et assurer la continuité des activités.

Les fonds associatifs restent à un niveau compatible avec la taille, le périmètre d'intervention et les responsabilités du Comité régional. Ces fonds doivent permettre de répondre à des difficultés potentielles.

4 - Points de vigilance et risques identifiés

Risque social et conformité des pratiques

Au cours de l'exercice, une analyse interne des pratiques de l'association en matière d'indemnisation de certains intervenants lors des compétitions a permis d'identifier des **points de vigilance au regard de la réglementation sociale applicable**.

Ces pratiques, historiquement mises en œuvre dans un contexte associatif et sportif, font l'objet d'un **réexamen par les instances dirigeantes**, afin de s'assurer de leur conformité avec les dispositions du Code de la sécurité sociale, notamment en matière de qualification des intervenants et d'obligations déclaratives.

À ce jour, **aucune procédure de contrôle ni redressement n'est en cours**. Néanmoins, le Conseil d'Administration a été informé de l'existence d'un **risque social potentiel**, susceptible, en cas de contrôle, de conduire à des ajustements de pratiques.

Des travaux de mise en conformité ont été engagés et se poursuivront sur l'exercice suivant.

5 - Perspectives

Perspectives et orientations

Pour l'exercice 2025-2026, le Comité Régional poursuivra ses missions sportives tout en renforçant ses procédures internes, notamment en matière de suivi financier, de traçabilité et de conformité réglementaire. L'organisme de formation devra continuer à fonctionner et apporter les résultats nécessaires pour l'équilibre financier de notre comité. De plus, ces formations apportent un professionnalisme indispensable à la vie de nos clubs. (Notamment en matière de qualification des personnels)

Une attention particulière sera portée à la sécurisation des pratiques identifiées comme sensibles, dans un objectif de bonne gouvernance, de transparence financière et de pérennité de l'association.

6 - INFORMATIONS DIVERSES

Rien de particulier ne nous a été signalé

- Évènement important

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

- Recherche et développement

Suivi des actions des prévisions 2024 / 2025

7 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il résulte des comptes un excédent de 2 485 €
Que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- Report à nouveau 2 485 €

5 - CONVENTIONS

Notre Commissaire aux Comptes vous présentera son rapport spécial sur les conventions visées par l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Le Trésorier :

Bruno Balitrand.